

EXPÉDITION

Référence : 39272

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DESCRIPTIF

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE VINGT-NEUF AVRIL,

Par devant moi, Jacques JALIBAT, commissaire de justice salarié au sein de la SAS JURIS QUINCONCES, société titulaire d'un office de Commissaire de justice ayant son siège social 2, Place des Quinconces à Bordeaux (33000), soussigné.

A COMPARU :

La SA CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA, dont le siège social est situé 182 Avenue de France à PARIS 13 (75013), immatriculée au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de **Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat au barreau de Bordeaux, Associée de la SCP JOLY-CUTURI-REYNET DYNAMIS AVOCATS, 27 Rue Boudet – CS 32048, 33001 BORDEAUX CEDEX, Tel : 05.57.14.46.40, @ : cco@dynamis-avocats.com**, où pourront être notifiés les actes d'opposition, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont s'agit.

Et élisant domicile en mon Cabinet en tant que de besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

EN VERTU :

D'un acte contenant prêt reçu par Maître Philippe LABACHE, notaire à Biganos (Gironde), en date du 21 juin 2006, garanti par une inscription d'hypothèque conventionnelle publiée et enregistrée au service de la publicité foncière de LIBOURNE 1 le 11 août 2006, volume 3304P03 2006V n°6860.

Qu'une procédure de saisie immobilière est en cours sur un bien immobilier consistant en une maison d'habitation de plain pied comprenant : entrée, toilettes, pièce à vivre avec cuisine ouverte, buanderie, salle de bains, trois

chambres, terrasse, terrain clôturé en partie, piscine hors sol, située 9 Chemin de Dupin (33380) BIGANOS.

Figurant au cadastre de la manière suivante : Section AL numéro 171, 9 Chemin de Dupin, 00ha 08a 60ca. Le tout figurant au rôle de la contribution foncière. Ensemble, toutes les appartenances, dépendances, servitudes et mitoyennetés desdits biens et droits immobiliers sans aucune exception ni réserve.

Qu'il convient de dresser le procès-verbal descriptif du bien immobilier désigné ci-dessus.

C'est pourquoi, je suis requis.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je me suis rendu ce jour à 9 Chemin de Dupin (33380) BIGANOS, à 14h30, où là étant, accompagné de Monsieur Serge FOURCAUD et de Monsieur BEDOURET Raymond, témoins, de la Société ETIC (Diagnostiques), de l'EURL HAFID, serrurier, et en présence de Monsieur *****,

J'AI PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Cette propriété est délimitée du chemin de Dupin par un mur maçonné recouvert d'enduit crépi avec couverture en pierre. Cette délimitation est dépourvue de son portillon et de son portail.

Côté droit, la propriété voisine est partiellement délimitée par un mur maçonné. Dans le prolongement, le soubassement béton est dépourvu de clôture. Côté gauche, cette propriété est délimitée par un grillage souple maintenu sur poteaux métalliques. L'arrière de la propriété est délimité par un grillage souple.

En périphérie de cette propriété, un jardin arboré et entretenu.

Le long du mur pignon gauche de cette maison est installé le groupe extérieur de type pompe à chaleur de marque Daikin.

Photographie n°1

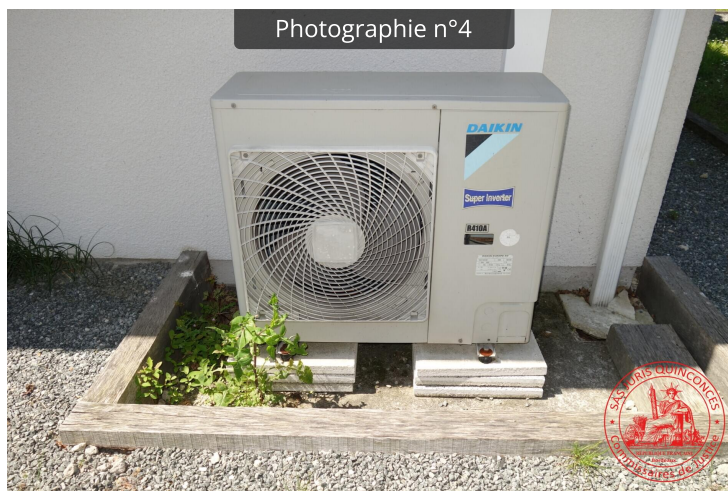


Photographie n°2

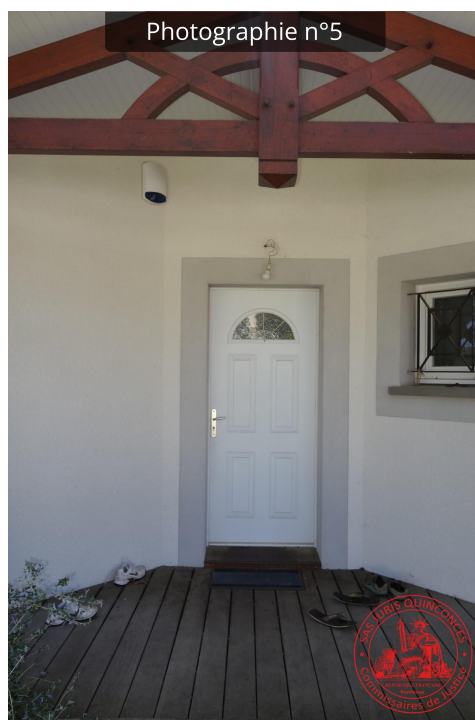


Photographie n°3





L'accès à cette maison se fait côté chemin de Dupin par une porte simple vantail en bois avec panneau vitré. En extérieur, un point lumineux constitué d'une ampoule avec douille.



Dégagement - entrée :

Le sol est recouvert de carrelage jointoyé, les plinthes en périphérie sont raccord.

Les murs et le plafond sont peints.

Ce dégagement est équipé d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, d'un boîtier de type alarme et d'un point lumineux au plafond.

Dimensions approximatives : $2,37 \times 1,71 = 4,07 \text{ m}^2$



WC :

Le sol est recouvert de carrelage jointoyé, les plinthes en périphérie sont raccord.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est équipée d'un interrupteur simple, d'un point lumineux au plafond et d'un siège WC avec abattant et chasse d'eau.

Cette pièce est également équipée d'un meuble simple vasque posé, en céramique de couleur blanche, alimentée par un robinet mitigeur. Sous ce meuble, un module de rangement en bois. À l'arrière de la vasque, une glace avec cadre bois.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre simple vantail en PVC de couleur blanche avec double vitrage. En extérieur, un barreaudage métallique.

Cette pièce est accessible par une porte simple vantail équipée d'une poignée double bec, de plaques de propreté et d'un loquet de fermeture.

Dimensions approximatives : 1,92 x 1,81 = 3,49 m²



Séjour :

Le sol est recouvert de carrelage jointoyé, les plinthes en périphérie sont raccord.

Les murs et le plafond sont peints. Une petite partie du plafond est à l'état brut, non peint.

Cette pièce est équipée d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, de points lumineux au plafond, d'un thermostat de marque Daikin et de grilles du réseau gainable (Pompe à chaleur).

Ce séjour est éclairé par des menuiseries dotées d'un double vitrage, en PVC de couleur blanche. En extérieur des volets roulants en PVC de couleur blanche

fonctionnant électriquement à l'aide de leurs boutons poussoirs. Côté chemin de Dupin, la menuiserie est dotée en extérieur de volets battants en bois.

Dimensions approximatives : 5,70 x 7,59 = 43,37 m².



Cuisine ouverte :

Le sol est recouvert de carrelage jointoyé, les plinthes en périphérie sont raccord.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est équipée d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, d'une bouche de VMC encastrée dans le faux plafond, d'une série de trois spots encastrés dans le faux plafond, d'une grille relative au réseau gainable (pompe à

chaleur) et d'un plan de travail recouvert d'un revêtement thermoplastique imitation bois équipé d'une plaque électrique et d'un ensemble de rangement avec tiroirs, meubles bas et meubles hauts. En partie centrale, un îlot avec vasque simple en inox alimentée par un robinet mitigeur, et égouttoir.

Dimensions approximatives : 3,00 x 2,89 = 8,69 m²



Terrasse :

Côté jardin arrière, la menuiserie permet d'accéder à une terrasse dont le sol est recouvert de carrelage jointoyé.

Cette terrasse est abritée par une structure avec lamelles en PVC de couleur blanche, soutenue par des poteaux en bois.

Des points lumineux de type spot sont encastrés au faux plafond.



Couloir de distribution :

Le sol est recouvert de carrelage jointoyé, les plinthes en périphérie sont raccord.

Les murs et le plafond sont peints.

Ce couloir est doté d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, de placards avec étagères et tringles ainsi qu'un point lumineux au plafond. Il est également doté d'une grille relative au réseau gainable.

Dimensions approximatives : $(1,86 \times 2,12) + (7,16 \times 1,00) = 11,11 \text{ m}^2$.



Cellier-buanderie :

Le sol est recouvert de carrelage jointoyé, les plinthes en périphérie sont raccord.

Les murs et le plafond sont peints de couleur blanche.

Cette pièce est équipée d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, ainsi qu'un point lumineux situé au plafond. Au plafond est visible une grille d'aération de type VMC.

Cette pièce est également dotée d'un ensemble d'arrivée d'eau et d'évacuation, ainsi qu'un cumulus.

Au fond de la pièce, un tableau électrique avec disjoncteur général et compteur Linky.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre simple vantail à encadrement en PVC de couleur blanche et dotée de double vitrage. En extérieur, des barreaudages métalliques.

Elle est accessible par une porte simple vantail dotée d'une poignée double bec et de plaques de propreté.

Dimensions approximatives : 3,12 x 1,83 = 5,74 m²



Salle de bains :

Le sol est habillé d'un parquet en bois.

Les murs sont habillés de carrelage jointoyé.

Le plafond est peint de couleur blanche.

Cette pièce est équipée de deux meubles avec vasque posés en céramique de couleur blanche, respectivement alimentés par des robinets mitigeurs. Sous ces vasques, des meubles de rangement avec porte double vantail et tiroirs. À l'arrière des vasques, des glaces avec cadre bois ainsi qu'une colonne de rangement en partie centrale. Au-dessus des glaces, deux points lumineux constitués de fils électriques avec douilles et ampoules en état de fonctionnement. Un sèche-serviettes, une bouche de VMC, un point lumineux situé au plafond. Une baignoire en résine de couleur blanche alimentée par un système de robinetterie.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre simple vantail à encadrement en PVC de couleur blanche et dotée de double vitrage. En extérieur, un barreaudage

métallique.

Cette pièce est accessible par une porte simple vantail équipée d'une poignée double bec, de plaques de propreté et d'un loquet de fermeture.

Dimensions approximatives : 1,98 x 3,08 = 6,13 m²



Chambre n° 1 (au fond du couloir à droite) :

Le sol est habillé de parquet flottant.

Les plinthes en périphérie sont peintes de couleur blanche.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est équipée de radiateur électrique de marque Atlantic, d'un point lumineux situé au plafond, d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, ainsi qu'un module de rangement composé d'étagères, de niches et d'une tringle.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre double vantail à encadrement PVC de couleur blanche et dotée de double vitrage. En extérieur, une paire de volets battants.

Elle est accessible par une porte simple vantail dotée d'une poignée double bec, de plaques de propreté et d'un loquet avec clé.

Dimensions approximatives : 3,30 x 3,66 = 12,12 m²





Chambre n° 2 :

Le sol est habillé de parquet flottant.

Les plinthes en périphérie sont peintes de couleur blanche.

Les murs et le plafond sont peints. Le mur de face est habillé de lamelles en aggloméré avec cadres et baguettes.

Cette pièce est équipée de radiateur électrique de marque Atlantic, d'un point lumineux situé au plafond, d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, ainsi qu'un module de rangement composé d'étagères, de niches et d'une tringle.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre double vantail à encadrement PVC de couleur blanche et dotée de double vitrage. En extérieur, une paire de volets battants.

Elle est accessible par une porte simple vantail dotée d'une poignée double bec, de plaques de propreté et d'un loquet avec clé.

Dimensions approximatives : 2,99 x 3,86 = 11,57 m²



Chambre n° 3 :

Le sol est habillé de parquet flottant. Les plinthes en périphérie sont en raccord.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est équipée d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, d'un radiateur électrique, d'un point lumineux situé au plafond.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre double vantail à encadrement en PVC de couleur blanche et dotée de double vitrage. En extérieur, un volet roulant en PVC de couleur blanche fonctionnant électriquement à l'aide de son bouton poussoir.

Cette chambre est accessible par une porte simple vantail dotée d'une poignée double bec et de plaques de propreté.

Dimensions approximatives : 3,30 x 3,30 = 10,88 m²

SUPERFICIE APPROXIMATIVE HABITABLE TOTALE : 117,17 m²



Garage :

Ce garage est accessible côté chemin de Dupin par une porte sectionnelle électrique.

Le sol est constitué d'une chape béton. Les murs et le plafond sont constitués de plaques de plâtre à l'état brut.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux encastré dans le faux plafond, d'un ensemble de prises électriques et interrupteurs, d'une bouche de VMC, d'une trappe d'accès au comble.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre simple vantail à encadrement en PVC de couleur blanche et double vitrage. En extérieur, un barreaudage métallique.

Cette pièce est accessible côté couloir de distribution par une porte simple vantail équipée d'une poignée double bec et de plaques de propreté.

Dimensions approximatives : 3,09 x 5,34 = 16,50 m²

Conditions d'occupation :

Ce bien est occupé et habité par Monsieur *****, propriétaire.

Réseau d'assainissement :

Le propriétaire me précise et me confirme que ce bien est bien relié au réseau d'assainissement collectif dit tout à l'égout.

Fin de mes constatations à 15h30.

Telles sont les constatations auxquelles j'ai procédé.

J'ai pris lors de mes constatations, à l'aide d'un appareil photographique numérique de marque SONY, diverses photographies non retouchées, que j'insère au présent procès-verbal de constat.

Et de ce qui précède je rédige le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'Acte Arrêté du 28 février 2020	
Émoluments HT	221,36€
Sous-Total HT	221,36€
TVA 20,00%	44,27€
Total TTC	265,63€

Le Commissaire de Justice soussigné
Jacques JALIBAT

